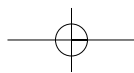
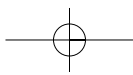
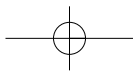
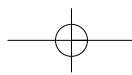


# Sénégal







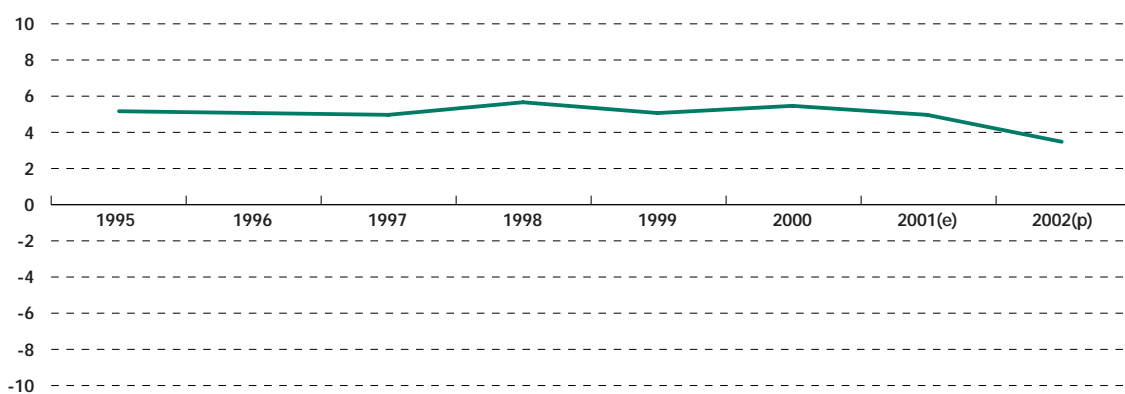
# Sénégal

L'APRÈS-DÉVALUATION a été une période de forte expansion économique au Sénégal. Dans ce contexte de croissance soutenue, l'année 2000 a constitué une année de transition pour le pays, l'alternance démocratique renforçant la confiance dans l'avenir du pays tandis que le changement de l'équipe au pouvoir et les incertitudes électorales pesaient à court terme sur les décisions des opérateurs. Le raz de marée du Parti démocratique sénégalais (PDS) aux élections législatives d'avril 2001, ainsi que le relâchement de certaines contraintes financières permis par les efforts réalisés depuis quelques années pour assainir les finances publiques, devraient néanmoins accorder aux autorités la marge de manœuvre nécessaire à la mise en place des

grandes réformes économiques que requièrent la croissance et la lutte contre la pauvreté. A court terme, la bonne tenue des exportations et la tendance très positive des investissements favorisée par la réussite de la transition politique et les bonnes relations avec les bailleurs de fonds internationaux, permettent d'escompter un taux de croissance du PIB de l'ordre de 5.0 pour cent en 2001. En 2002, le retour à la normale de la production d'arachide explique le léger ralentissement de la croissance attendue à 3.5 pour cent. Une politique de croissance plus active aurait pour corollaire une déstabilisation des finances publiques.

L'alternance démocratique a renforcé la confiance dans l'avenir du Sénégal

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume

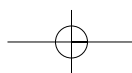


Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

## Développements économiques récents

Le Sénégal présente depuis la dévaluation de 1994 un dynamisme économique important avec des taux de croissance de l'ordre de 5 pour cent. Le taux de croissance démographique ayant été sur la période d'environ 2.5 pour cent, le PIB par habitant a donc crû globalement de plus de 2.5 pour cent par an au Sénégal sur les cinq dernières années.

Depuis le début des années 90, la part du secteur primaire dans le PIB a connu une contraction importante au Sénégal tout en restant la source de revenu des trois quarts de la population active. Elle est passée de 21 pour cent au début des années 90 à 18 pour cent en 2000, reflétant largement le déclin du secteur agricole (de 11 pour cent en 1990 à 8 pour cent en 2000). L'agriculture – principalement composée de cultures de subsistance et de la production d'arachide – a souffert de mauvaises conditions climatiques en 1997



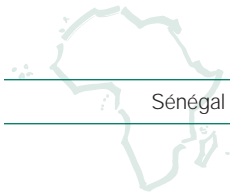
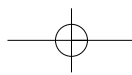
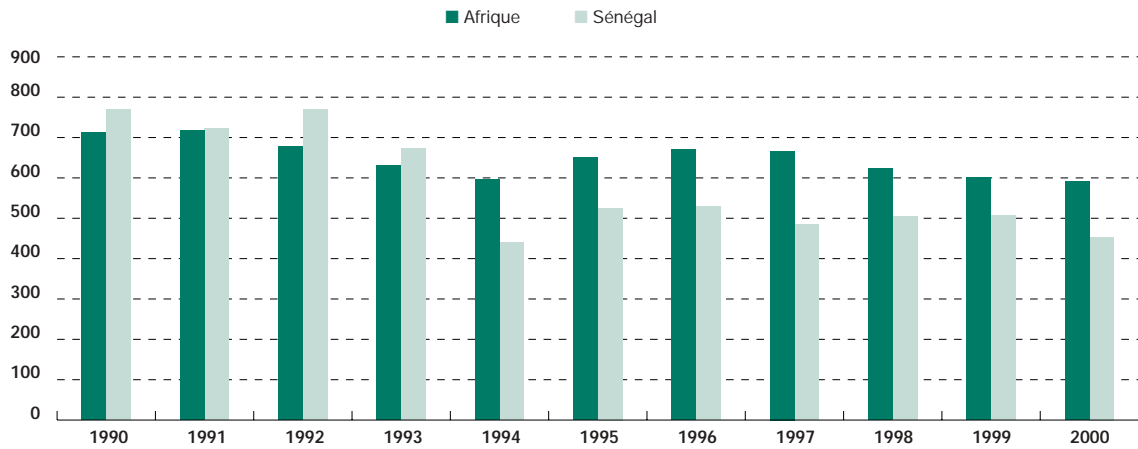


Figure 2 - PIB par habitant au Sénégal et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

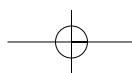
et 1998, que la vitalité des postes bétail et pêche n'a pu compenser. Cependant, en 1999 et 2000, elle a de nouveau bénéficié de pluies bien distribuées ainsi que d'une utilisation plus intensive d'engrais. Elle est donc redevenue un moteur de l'économie avec une contribution à la croissance estimée à 1.8 pour cent en volume pour l'année 2000. Le secteur agricole reste néanmoins affligé de plusieurs travers qui rendent ses performances très aléatoires. Au-delà de la dépendance à l'égard des aléas climatiques, les blocages proviennent essentiellement des problèmes de commercialisation de l'arachide et de politiques préjudiciables aux cultures potentiellement rentables, comme le riz.

Le secteur secondaire a connu une croissance importante ces dernières années qui le place aujourd'hui en deuxième position, à 20 pour cent du PIB. En comparaison avec les autres pays d'Afrique subsaharienne, la base industrielle du Sénégal est relativement diversifiée. Elle reste malgré tout principalement composée d'industries agro-alimentaires et de transformation des ressources minières telle l'industrie chimique des phosphates. Elle souffre aussi de structures obsolètes. De 1995 à 2000, le sous-secteur du bâtiment et des travaux publics a été un facteur d'entraînement important, bénéficiant largement des transferts des Sénégalais expatriés et du dynamisme des investissements publics. En 2000, les projets publics ont cependant été freinés en raison des incertitudes

électorales qui pesaient sur le PDS. Il en est résulté une perte de chiffre d'affaires des entreprises du secteur estimée à environ 30 pour cent.

Le trait original du Sénégal en comparaison avec les autres pays d'Afrique subsaharienne est certainement la prééminence du secteur tertiaire au sein de l'économie. Le tertiaire représente plus de 60 pour cent du PIB et a bénéficié d'un fort dynamisme au cours des années 90. Il est le fruit d'un exode rural continu, et du développement des petites activités commerciales que l'urbanisation a entraîné. Le tertiaire est donc constitué d'un large secteur informel, celui-ci étant cependant relativement visible puisque regroupé au sein d'une association (l'Unacois) et payant un certain nombre d'impôts. Les trois postes télécommunication, commerce et tourisme ont connu une croissance importante en raison de la dévaluation et des réformes en faveur de la libéralisation menées par le gouvernement. Cependant, le secteur dans son ensemble – ainsi que les activités industrielles – ont enregistré en 1999 et 2000 un fort ralentissement lié à des ruptures dans l'approvisionnement d'électricité. Certaines entreprises se sont adaptées en se munissant de groupes électrogènes.

La consommation publique a décliné de 15 pour cent du PIB en 1990 à 12.5 pour cent en 1999 au profit de l'investissement (4 pour cent en 1990 à plus de 7 pour cent en 1999). Cette tendance est liée à la



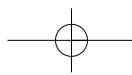
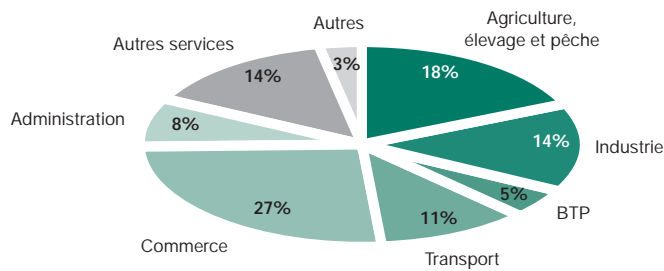
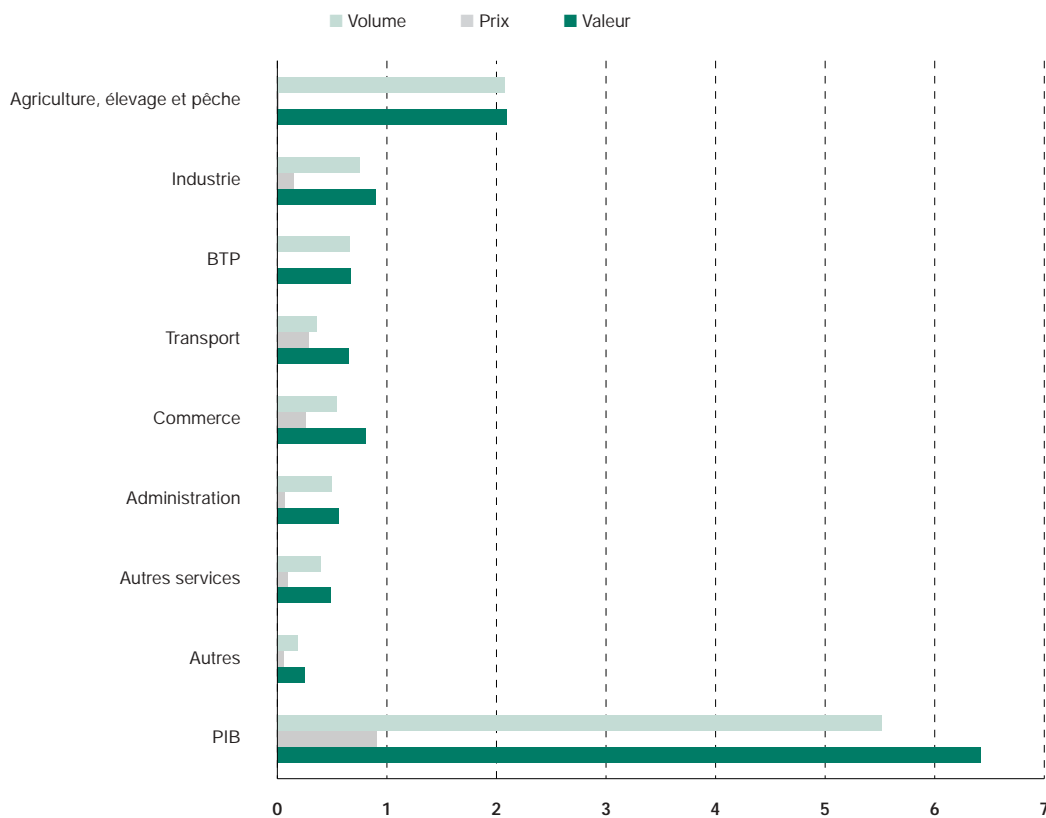


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction de la statistique.

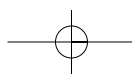
Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000

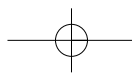


Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction de la statistique.

fois à des dépenses de salaire maîtrisées et à un regain de l'investissement public après la dévaluation de 1994. L'équilibre du budget a visiblement permis à l'État une réallocation des dépenses au profit de l'investissement. L'investissement privé a souffert de son côté des contraintes imposées au secteur productif, de la relative faiblesse du taux d'épargne intérieure et de la quasi-inexistence d'investissements directs étrangers.

Cependant, la relative stagnation fait place dès 1998 à une reprise, aidée par une amélioration des conditions de l'épargne intérieure (le taux d'épargne est passé de 12.3 pour cent en 1997 à 14.3 pour cent en 1999). A partir de 2000, l'investissement public cède la place à un investissement privé particulièrement dynamique (12 pour cent de croissance en 2000).





Sénégal

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>16.7</b>	<b>19.9</b>	<b>19.3</b>	<b>19.9</b>	<b>20.9</b>	<b>21.1</b>
Publique	4.4	8.1	8.3	7.4	8.4	8.5
Privée	12.3	11.8	11.1	12.4	12.5	12.6
<b>Consommation finale</b>	<b>91.3</b>	<b>87.2</b>	<b>87.5</b>	<b>88.2</b>	<b>88.2</b>	<b>89.2</b>
Publique	12.4	11.8	12.5	13.7	12.5	11.9
Privée	79.0	75.4	74.9	74.5	75.7	77.4
<b>Solde extérieur</b>	<b>-8.0</b>	<b>-7.1</b>	<b>-6.8</b>	<b>-8.0</b>	<b>-9.1</b>	<b>-10.3</b>
Exportations	32.2	30.0	29.8	30.9	28.5	25.9
Importations	-40.2	-37.1	-36.6	-38.9	-37.6	-36.1

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire et monétaire

Le 16 février 2001, le FMI approuvait la troisième année de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (lancée initialement en 1998). La satisfaction des organismes internationaux n'est pas une surprise, le Sénégal présentant depuis 1995 des performances macro-économiques conformes aux engagements, et notamment des comptes budgétaires bien maîtrisés. En effet, après la dévaluation de 1994, le Sénégal est entré dans une période de restriction budgétaire qui lui a permis d'améliorer de façon significative l'équilibre de ses finances publiques. Dès 1998, l'État ne comptait plus d'arriérés de paiement ni intérieurs, ni extérieurs. En 1998, deux réformes supplémentaires visaient à assainir la structure fiscale

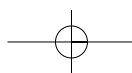
du budget : la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC) dans le cadre de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et la révision du système de stabilisation des prix des produits pétroliers au profit de taxes indirectes. Grâce à un fort rendement de la TVA, l'impact négatif de la réduction des tarifs douaniers a été plus atténué que prévu. La facture pétrolière a cependant continué à peser sur le budget en 2000 en raison de l'augmentation des subventions accordées par le nouveau gouvernement en place qui souhaitait éviter une hausse des prix à la pompe. Malgré cela, le budget 2000 témoigne d'une bonne progression des recettes fiscales (pour la première fois, elles ont atteint 17 pour cent du PIB) liée à une amélioration nette de l'efficacité des administrations fiscales et douanières, ainsi que d'un ralentissement de la progression des dépenses (au détriment de l'investissement public il est vrai).

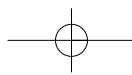
Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>a</sup></b>	<b>19.7</b>	<b>19.8</b>	<b>19.4</b>	<b>19.8</b>	<b>19.7</b>	<b>19.7</b>
Recettes fiscales	14.8	16.0	16.8	17.3	17.3	17.3
Dons	3.3	3.0	2.1	1.7	1.9	1.8
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>a</sup></b>	<b>19.9</b>	<b>20.1</b>	<b>20.8</b>	<b>20.0</b>		
Dépenses courantes	14.2	11.3	12.0	13.2		
<i>sans les intérêts</i>	<i>11.3</i>	<i>10.0</i>	<i>10.5</i>	<i>11.7</i>	<i>11.0</i>	<i>10.4</i>
Salaires	7.1	5.8	5.7	5.6	5.4	5.1
Paielements d'intérêts	2.9	1.3	1.5	1.5		
Dépenses en capital	5.3	7.2	8.3	6.2	7.0	7.0
<b>Solde primaire</b>	<b>2.7</b>	<b>1.0</b>	<b>0.1</b>	<b>1.2</b>	<b>-3.1</b>	<b>0.9</b>
<b>Solde total</b>	<b>-0.2</b>	<b>-0.3</b>	<b>-1.4</b>	<b>-0.2</b>		

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.





Les autorités comptent conforter ces tendances en 2001 et 2002 en poursuivant la rationalisation de l'administration fiscale. A cet effet, plusieurs stratégies visant à capter une partie du secteur informel ont été mises en œuvre comme la création de la taxe d'égalisation (taux de TVA allégé à 5 pour cent appliqué à l'importation des produits utilisés majoritairement par l'informel), la mise en place d'un numéro d'identification unique, la mise à disposition de centres de gestion agréés aidant les entreprises à établir une comptabilité allégée. En septembre 2001, le pays a aussi adopté le taux de TVA unique (à 18 pour cent) pour satisfaire aux critères de l'UEMOA.

Plusieurs événements de nature exceptionnelle pèsent néanmoins sur le budget 2001. D'une part, trois élections ont lieu en 2001/02 qui, au-delà du coût même de leur organisation, peuvent être l'occasion de dérapages budgétaires (ce qui n'a cependant pas été le cas au moment des législatives d'avril 2001). Le rachat de la Senelec, compagnie d'électricité dont la privatisation a été problématique, est aussi comptabilisé au prix de 40 milliards de francs CFA (56 millions de dollars) pour le premier trimestre de 2001. Les autorités comptent amortir le remboursement tout au long de l'année grâce aux excédents des recettes et aux gains non utilisés des précédentes privatisations. Le FMI a dernièrement critiqué vivement la gestion de certaines entreprises publiques dont les déficits accumulés pourraient peser lourdement sur le Trésor. Fin juin 2001, la filière de l'énergie aurait accumulé 40 milliards de FCFA (56 millions de dollars) de déficit en raison notamment du gel des prix pétroliers et de l'électricité, tandis que le secteur de l'arachide serait redevable de plus de 60 milliards de FCFA (soit environ 84 millions de dollars) dus en partie au maintien des prix producteurs à 145 FCFA (0.20 dollar).

Au total, la hausse conjointe des recettes et des dépenses devrait assurer la stabilité, voire même une légère amélioration, de l'état des finances publiques en 2001 et 2002. La dégradation du déficit courant et le risque de dérapages des entreprises publiques pourront néanmoins finir par poser problème au budget.

Il est à noter aussi que le budget 2001 adopte une approche résolument dynamique de la lutte contre la

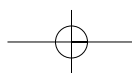
pauvreté : les dépenses d'éducation devraient connaître une hausse de 26 pour cent, tandis que 2.5 milliards de FCFA supplémentaires (soit 3.5 millions de dollars) sont prévus en matière de santé. En particulier, les crédits accordés à la lutte contre le sida et le paludisme sont encore augmentés. Les objectifs sont un taux de dépenses de santé de 9 pour cent du PIB en 2002 et la scolarisation universelle en 2010.

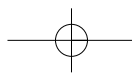
Comme les autres pays de l'UEMOA, le Sénégal présente un taux de change fixe par rapport au franc et sa politique monétaire est conduite par la BCEAO, ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. Depuis la dévaluation, le taux d'inflation est resté maîtrisé à moins de 3 pour cent sauf en 2001 où il atteint 3.6 pour cent. En 2002, l'inflation devrait retomber à 3 pour cent.

### *Position extérieure*

Du point de vue de la structure commerciale, le Sénégal présente un profil relativement diversifié par rapport à ses voisins. A la fin des années 80, les produits de la pêche ont remplacé l'arachide comme exportation principale du pays. Les phosphates et produits chimiques liés à leur transformation sont second. Globalement, les trois exportations principales représentent un peu plus de la moitié du total des exportations. Les réexportations constituent aussi un poste important du commerce sénégalais puisqu'elles représentent 11 pour cent des exportations totales et se font principalement vers les pays d'Afrique de l'Ouest, confirmant le rôle d'intermédiaire du pays dans la sous-région. D'ailleurs, depuis 1995, une certaine réallocation au sein des principaux partenaires du Sénégal s'est opérée au profit des pays africains (le Mali est devenu le troisième partenaire avec 8 pour cent des exportations) et de l'Asie aux dépens de l'Union européenne. Concernant les importations, en revanche, plus de 80 pour cent des importations sénégalaises sont constituées par des produits alimentaires, des biens de consommation intermédiaire ou des dérivés pétroliers en provenance principalement de l'Europe (la France participe à hauteur d'un tiers des importations).

Bien que de façon plus atténuée que pour les pays alentour, la structure commerciale du Sénégal rend le






pays vulnérable à la conjoncture dans ces trois domaines. Or, depuis quelques années, ces trois secteurs sont victimes à la fois d'un rétrécissement du marché européen et de problèmes internes liés à des infrastructures vieillissantes et à l'épuisement des ressources naturelles. Ainsi, le Sénégal est caractérisé par un déficit structurel à la fois de sa balance commerciale et du solde des comptes courants. Les années 1997-2000 ont de plus

enregistré une dégradation du solde commercial liée à un rythme de croissance des importations plus élevé que celui des exportations et à une détérioration nette des termes de l'échange. La croissance prévue pour 2001 et 2002 associée à une baisse significative des exportations d'arachide devrait contribuer à renforcer cet effet au cours des prochaines années.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Balance commerciale	-5.6	-6.7	-7.3	-8.7	-9.0	-9.8
Exportations de biens (f.o.b.)	21.6	20.8	21.6	21.9	20.7	18.8
Importations de biens (f.o.b.)	-27.2	-27.6	-28.9	-30.6	-29.7	-28.5
Services	-0.5	-0.2	-1.0	-0.9		
Revenu des facteurs	-3.1	-1.3	-1.2	-1.4		
Transferts courants	3.8	3.7	3.3	4.5		
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-5.3</b>	<b>-4.6</b>	<b>-6.1</b>	<b>-6.5</b>		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.

298

Les besoins en financement de l'économie sénégalaise sont couverts à hauteur d'un tiers par l'aide aux projets accordée par les donneurs bilatéraux et multilatéraux. Le reste provient de prêts concessionnels de long terme. Les crédits du secteur privé, ainsi que les investissements directs étrangers, sont néanmoins en augmentation, encouragés par les privatisations menées par le gouvernement<sup>1</sup> et par la stabilité politique et économique du pays.

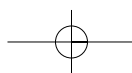
En 1999, la dette extérieure du Sénégal s'élevait à 78.3 pour cent du PNB en valeur faciale et 47.4 pour cent en valeur actualisée nette (en raison du nombre élevé de prêts concessionnels). En 1998, le ratio de la dette rapporté aux revenus de l'État atteignait 305.3 pour cent en valeur actualisée nette, au-dessus du critère de soutenabilité de 250 pour cent retenu pour l'éligibilité

à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)<sup>2</sup>. Le Sénégal devrait commencer à bénéficier des réductions de dette prévues dans cette initiative à partir de décembre 2001, en fonction cependant de la remise du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté<sup>3</sup>. Cela lui donnera droit à un allègement du stock de la dette de l'ordre de 800 millions de dollars (450 millions en valeur actualisée nette). Le pays a aussi bénéficié de remises de dette avant même d'atteindre le point d'achèvement au sein du Club de Paris (après une douzaine de rééchelonnements sur la période 1987-1998, il s'est vu appliquer les termes de Naples en juin 1998) et sur la base d'accords bilatéraux avec ses créanciers. Sa dette commerciale a parallèlement été entièrement rachetée au début de 1997 sur une initiative de la Banque mondiale *via* l'Association internationale de développement.

1. L'année 2000 devrait cependant enregistrer une sortie de capitaux en raison de la renationalisation de Senelec.

2. C'est en effet ce critère qui s'applique car l'allègement obtenu sur la base du ratio aux exportations serait plus faible.

3. Une enquête ménage est en cours qui permettra d'estimer l'effort fait dans le domaine de la pauvreté et les objectifs à atteindre.





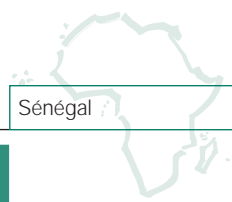
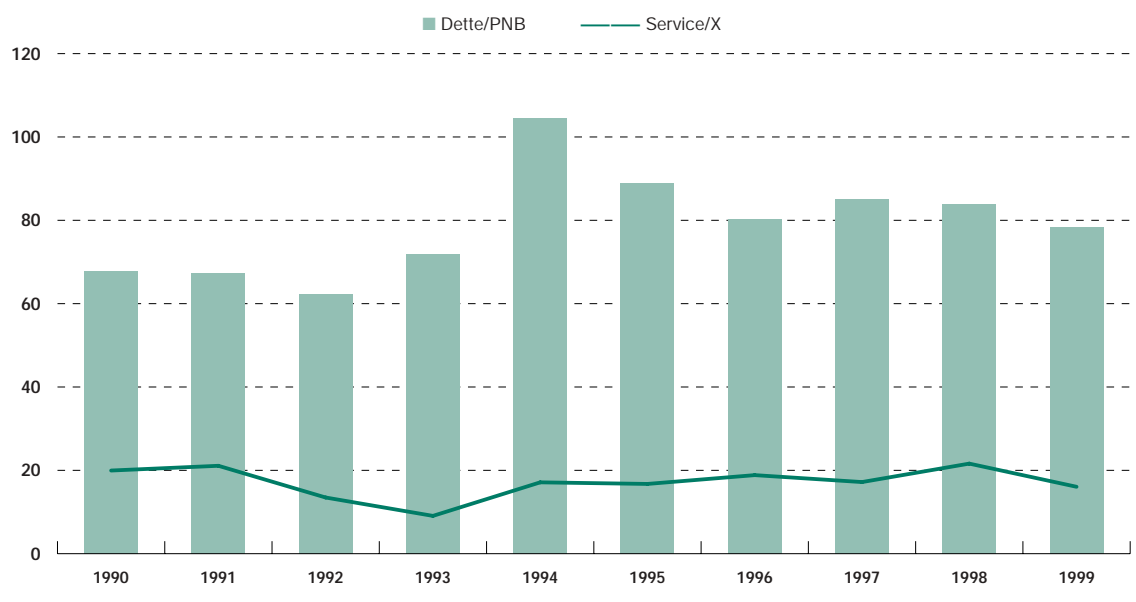


Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.

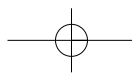
**Questions structurelles**

Dès 1980, le Sénégal collaborait avec le FMI et la Banque mondiale pour la mise en œuvre de programmes d'ajustement. En 1994, le pays amorçait un programme de réduction de la pauvreté et de croissance de trois ans renouvelé en 1998 et s'engageait à entreprendre des réformes en faveur de la libéralisation des prix intérieurs, du commerce extérieur et du marché du travail. Parallèlement, un plan de réformes du secteur agricole, ainsi qu'un planning de privatisations étaient mis en place. Globalement la Banque mondiale et le FMI ont exprimé leur satisfaction concernant le processus de réformes au Sénégal, même si les privatisations continuent de susciter un débat politique important.

Dès 1987, les autorités ont entrepris les premières privatisations en s'attaquant d'abord au secteur du commerce pour évoluer en 1995 vers le domaine des infrastructures. L'exploitation de l'eau a ainsi été privatisée en 1996, tandis que le patrimoine restait propriété de l'État. La société nationale des télécommunications du Sénégal (Sonatel) a été introduite à la Bourse régionale des valeurs mobilières en 1997 où elle constitue l'une des valeurs dynamiques

du marché. Air Sénégal a été achetée à 51 pour cent par Royal Air Maroc en janvier 2000. La première série de privatisations concernait des entreprises à la comptabilité assainie, au sein desquelles l'État avait fait les investissements nécessaires pour les rendre attractives. Elle a donc donné des résultats satisfaisants.

Cependant, le portefeuille de l'État – dont le contenu n'a jusqu'à présent pas fait l'objet d'un bilan systématique – contient plusieurs entreprises aux perspectives problématiques. La société nationale d'électricité (Senelec), par exemple, dont la première privatisation a été dénoncée par les deux parties (l'État et le consortium Hydroquébec/Elyo) se retrouve de nouveau dans le lot des entreprises à privatiser. Elle a donné lieu à un nouvel appel d'offres le 10 juillet 2001 auquel huit entreprises avaient déclaré vouloir participer à la date du 20 juillet 2001. La nouvelle remise des offres devrait avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> octobre 2001. La privatisation de la Sonacos, société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal, a été suspendue pour le moment, faute d'acheteurs. Ces entreprises sont victimes d'une comptabilité peu transparente et de structures largement obsolètes (liées notamment à un manque d'investissements publics). Elles subissent aussi l'absence de clarté



de la stratégie de l'État à l'égard des privatisations, ainsi que la méfiance du secteur privé (face notamment aux investisseurs étrangers susceptibles de participer au capital de ces sociétés).

En plus de ces privatisations amorcées en 1999 mais toujours à l'ordre du jour, les autorités prévoient la prochaine mise sur le marché du port de Dakar, de l'aéroport, de la société chargée de l'exploitation du transport ferroviaire international Dakar – Bamako et de l'entreprise textile Sodefitex.

Le système bancaire sénégalais s'est largement amélioré à la suite des réformes structurelles de 1989 et 1990<sup>4</sup>. Le secteur financier a, de plus, bénéficié de l'adoption par le conseil de l'UEMOA d'un nouvel ensemble de ratios prudentiels effectifs à partir de janvier 2000. Aujourd'hui, les performances du secteur bancaire restent mitigées. Le portefeuille de prêts du secteur est relativement diversifié en comparaison avec les pays alentour dont la production principale attire tous les financements (c'est le cas du coton au Mali ou au Burkina Faso et du cacao en Côte d'Ivoire). Le secteur bancaire est aussi estimé relativement sain puisque, sous l'impulsion de la BCEAO, le nombre des prêts non performants a chuté de manière spectaculaire<sup>5</sup> tandis que les banques renforçaient leurs fonds propres. Cependant, le secteur financier reste largement sous-développé par rapport aux besoins de financement de l'économie. Un nombre important d'opérateurs continuent à citer la difficulté d'accès au crédit comme l'obstacle majeur à l'entreprise individuelle. Les banques déplorent les niveaux d'impayés – notamment liés aux crédits de campagne et à l'impact des décisions politiques dans ce domaine – qui les incitent à majorer leurs marges et à exclure par conséquent une partie de leur clientèle potentielle. Seules les grandes entreprises du secteur moderne ont les moyens et la crédibilité de faire jouer la concurrence entre banques pour obtenir des taux préférentiels. Pour pallier les besoins de

financement du reste de l'économie, un système parallèle de mutuelles s'est développé qui permet l'accès à de petites sommes sur le court terme. Le maillon intermédiaire permettant le financement des structures moyennes fait cependant défaut.

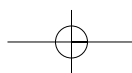
Par comparaison aux pays d'Afrique de l'Ouest, la situation géographique du Sénégal est favorable et le réseau d'infrastructures est relativement bien développé. La plupart des routes et des voies ferrées convergent vers le port de Dakar qui a l'avantage de se situer au point le plus à l'ouest du continent, et de constituer une zone de transit pour toute la région. Concernant le reste du territoire, les zones de culture de l'arachide sont relativement bien desservies par le réseau routier. Cependant, ce réseau est inégalement distribué et manque singulièrement d'entretien. Ainsi, de nombreuses régions restent enclavées tandis que les liaisons avec les pays environnants sont pratiquement inexistantes. La vétusté du port de Dakar, ainsi que l'impraticabilité de la voie ferrée reliant Bamako et Dakar sont des sujets récurrents que le gouvernement espère résoudre par les privatisations. En janvier 1999, profitant d'un prêt de la Banque mondiale, les autorités ont adopté un plan de développement du secteur des transports touchant à la fois la route, le chemin de fer, les voies maritimes et aériennes. L'année 2000 a vu l'arrêt de la plupart des investissements publics qui devraient cependant reprendre à présent que les échéances électorales sont passées.

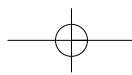
## Contexte politique et social

Le Sénégal est l'un des premiers pays africains à avoir adopté le multipartisme en reconnaissant les partis d'opposition en 1974. C'est cependant en mars 2000 que l'alternance démocratique a joué pour la première fois lorsque Abdoulaye Wade, chef du PDS, a succédé à Abdou Diouf, candidat officiel du parti socialiste. Ce

4. Réformes qui ont donné lieu à la fermeture de six banques, à la consolidation par la BCEAO des actifs non performants et à la mise en place en 1991 de la Société nationale de recouvrement.

5. Même si en juin 1999 il reste plus élevé que la moyenne des pays de l'UEMOA : 19.8 pour cent du total des crédits contre 18.9 pour cent en moyenne pour l'UEMOA.



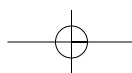


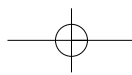
dernier a d'ailleurs été salué unanimement pour sa passation de pouvoirs exemplaire. L'élection d'Abdoulaye Wade à la présidence a créé de grands espoirs au sein de la population. Le président n'a eu pourtant qu'une autonomie d'action limitée jusqu'en avril 2001 en raison de la présence minoritaire de son parti au parlement. L'incertitude liée à l'absence de majorité et à l'approche des élections a entraîné un certain attentisme des différents opérateurs : les autorités ont gelé une partie des investissements publics ainsi que quelques grands projets (initiative 20/20), tandis que les entreprises freinaient leur activité par manque de visibilité à long terme. Les changements de personnes et les décisions prises à la suite des présidentielles ont privé le secteur privé de leurs interlocuteurs habituels et ont entraîné la création de nouvelles structures (telle l'Apix, agence de promotion des investissements et des grands travaux) que les agents économiques ne se sont pas encore appropriés et que le manque de concertation a pu empêcher de fonctionner jusqu'à présent. De ce point de vue, les élections législatives du 29 avril 2001 ont clarifié la situation en accordant au président la majorité dont il avait besoin pour mettre fin à l'immobilisme.

Les relations avec les pays voisins sont difficiles. Régulièrement des conflits se développent à la frontière avec la Mauritanie entre population maure et population sénégalaise. En 1989, ces incidents ont mené à la déportation de 200 000 Mauritaniens noirs vers le Sénégal tandis qu'en représailles ce dernier expulsait des commerçants maures et réquisitionnait leurs échoppes. La frontière sud du pays n'est pas plus sûre, les séparatistes de Casamance y ayant trouvé refuge. Sur le plan interne, le Sénégal doit faire face depuis les années 80 à des explosions de violence récurrentes en Casamance. Ces conflits, exacerbés par la réforme de la terre adoptée dans les années 70, ont néanmoins perdu de leur intensité lorsque les troupes sénégalaises ont détruit les bases du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) à la frontière de la Guinée-Bissau en 1997 et 1998. Les pourparlers entre le président Diouf et le MFDC ont commencé en janvier 1999. Le président Wade a réaffirmé sa volonté de mettre définitivement un terme à ce conflit.

Sur le plan de la gouvernance, les autorités sénégalaises se sont engagées dès 1998 à promouvoir la transparence et à lutter contre la corruption. A cet effet, un plan anti-fraude était mis en place au sein des douanes, tandis que divers audits étaient menés tel celui du Fonds de promotion économique. Parallèlement, le système judiciaire bénéficiait d'un renforcement de la formation des magistrats et l'État s'engageait à conduire des enquêtes de satisfaction auprès de ses administrés afin d'accroître l'efficacité du secteur public. Signe d'un changement de gouvernance, une politique de décentralisation était aussi amorcée dès 1995, qui devait permettre une meilleure redistribution des richesses, ainsi qu'un renforcement du caractère démocratique des institutions. Ces réformes témoignent d'un changement progressif des comportements, même si dans les faits elles sont restées peu effectives.

Malgré les bonnes performances économiques du Sénégal à la suite de la dévaluation, les indicateurs sociaux démontrent la persistance de la pauvreté et les nombreuses carences des secteurs éducatif et médical. Malgré une mortalité infantile plus faible que les pays alentour (de l'ordre de 57 pour mille alors que tous les pays de la sous-région sont autour des 80 pour mille), l'espérance de vie reste inférieure à 55 ans. La couverture vaccinale se serait dégradée ces dernières années pour atteindre à peine 45 pour cent aujourd'hui. Le Sénégal s'est cependant différencié de ses voisins par une campagne de prévention contre le sida relativement efficace qui lui permet d'afficher le taux de prévalence le plus faible de la région. De façon générale, la santé constitue un secteur prioritaire pour le gouvernement comme en attestent les parts légèrement croissantes des dépenses de santé dans le budget (de 6 pour cent en 1997 à 6.3 pour cent en 1999 puis à 7 pour cent en 2000). Les autorités prévoient à ce propos d'atteindre la norme de 9 pour cent établie par l'OMS en 2002. L'État démontre aussi son engagement dans le secteur médical en participant activement à la construction de nouveaux dispensaires de premiers soins. Le nombre de cliniques serait ainsi passé de 920 en 1996 à 1 200 en 1999, faisant décroître le ratio de population par centre de soins de 8 236 à 7 694 personnes (soit largement en dessous de la norme de 10 000 de l'OMS).





Le secteur de la santé a aussi beaucoup bénéficié de la baisse des prix des médicaments liée à l'adoption généralisée de produits génériques.

Le secteur éducatif présente de sérieuses déficiences qui se retrouvent dans la faiblesse des taux de scolarisation et d'alphabétisation. Seule 38.3 pour cent de la population est alphabétisée au Sénégal, ce qui constitue l'un des chiffres les plus faibles d'Afrique de l'Ouest. Le taux brut de scolarisation primaire est de 70 pour cent, en ligne avec la Côte d'Ivoire et le Ghana, mais largement inférieur aux statistiques de pays plus pauvres comme le Bénin et le Togo<sup>6</sup>. Ces mauvaises performances sont d'autant plus étonnantes que le Sénégal consacre à l'éducation une part de son budget beaucoup plus élevée que les autres pays d'Afrique subsaharienne. Elles s'expliquent néanmoins par la mauvaise distribution des dépenses d'éducation systématiquement orientées vers l'université au détriment du primaire (qui ne reçoit traditionnellement qu'un tiers des ressources totales dédiées à l'éducation). A ce propos, le nouveau programme éducatif du gouvernement, établi en collaboration avec les institutions scolaires et les bailleurs de fonds internationaux, prévoit une augmentation graduelle de la part du primaire jusqu'à atteindre 44 pour cent en 2003 et 50 pour cent à long terme.

Au-delà de la faiblesse des indicateurs sociaux, le Sénégal est caractérisé par de très fortes inégalités sociales. Celles-ci soulignent les disparités entre villes et zones rurales et au sein même des zones urbaines entre Dakar et les villes secondaires : dans les campagnes, près de 4 ménages sur 5 vivent sous le seuil de pauvreté tandis que moins d'un tiers des ménages subissent le même sort à Dakar. Ces disparités sont attisées par l'inégalité de distribution des infrastructures sur le territoire et le manque d'effectivité de la décentralisation : les villes secondaires profitent très peu des investissements publics tandis que les transferts de compétences et de fonds entre État central et communes n'ont pas toujours eu lieu. Cet état de fait a entraîné l'accélération

du processus d'exode rural à destination de Dakar où le flot des nouveaux arrivés remplit les rangs du secteur informel. Or, les écarts de revenus sont très forts entre travailleurs du secteur formel et ceux du secteur informel. La pression démographique serait telle qu'elle entraînerait une paupérisation de la capitale liée notamment au manque d'infrastructures (la construction de logements, du réseau d'eau, d'électricité et d'égouts ne suit pas le mouvement d'urbanisation) et aux déficiences du système éducatif (les nouveaux arrivants au sein du secteur informel sont jeunes et parmi les moins éduqués).

6. Une nette amélioration par rapport au début des années 90 est cependant à noter puisqu'à cette date, le taux de scolarisation n'était que de 57 pour cent.

